

Rapport d'activités 2023

Assemblée générale – 13 avril 2024



Département du Loiret

Délégué départemental : Damien Deflandre

✓ Espaces naturels préservés

✓ [Vallées de Solvins, de la Noue Chaude, Estouy, Dadonville](#)

✓ [Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat](#)

✓ [Bouteille et Méandre de Guilly, Guilly](#)

✓ [Friches des Parterres, Germigny-des-Prés](#)

✓ [Glénaux, Baccon](#)

✓ [Rives de Beaugency, Beaugency](#)

✓ [Mares de Sologne, Lailly-en-Val](#)

✓ [Marais de Bouville, Estouy](#)

✓ [Marais de Mignerette, Mignerette](#)

✓ [Sablière de Cercanceaux, Dordives](#)

✓ [Vallée des Ardouses, Dordives](#)

✓ [Marais de Marsin, Montcresson](#)

✓ [Prairies humides de l'Ouane, Château-Renard](#)

✓ [Prairies humides de la Cléry, St Loup de G.](#)

✓ [Marnière Saint-Nicolas, Château-Renard](#)

✓ [Pelouse des Lorrains, Montbouy](#)

✓ [Mahyses, Saint-Benoît-sur-Loire](#)

✓ [Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire](#)

✓ [Benne, Dampierre-en-Burly](#)

✓ [Plaine de Villaine, Ouzouer-sur-Loire](#)

✓ [Grands Buissons, Saint-Brisson-sur-Loire](#)

✓ [Îles de Bonny, Bonny-sur-Loire](#)

✓ [Plage de Beauget et Rives d'Ousson, Briare et Ousson s/Loire](#)

✓ [Rives de Saint Firmin, St Firmin sur Loire](#)

✓ [Plaine de l'Ormette, Saint Gondon](#)

✓ [Île à Gaston, Châtillon-sur-Loire](#)

Cliquez sur le site naturel de votre choix

Actions hors site :

[Contrats territoriaux « Milieux aquatiques »](#)

[Natura 2000 Loire du Loiret](#)

[Opération Pasto'Loire](#)

Sablière de Cercanceaux, Dordives

Conservateur : José RESENDE VAZ



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2021 : 558 espèces dont 53 d'intérêt patrimonial (liste temporaire dans l'attente de la finalisation du diagnostic écologique 2021-2022).

Évaluation du plan de gestion 2012-2021 et renouvellement pour la période 2022-2031 : évaluation du plan de gestion 2012-2021 et rédaction du plan de gestion 2022-2032 reportées au 1^{er} semestre 2023, pour des raisons de priorisation d'actions. Élaboration des documents sur la base du diagnostic écologique réalisé en 2021.

Évaluation du plan de gestion 2012-2021 et renouvellement pour la période 2022-2031 : Rédaction des documents d'évaluation 2012-2021 et de gestion 2022-2031. Validation au 2nd semestre 2023 par les instances du Cen Centre-Val de Loire, avant transmission aux partenaires locaux, techniques et financiers.



PROTÉGER

Aucune opération de protection mise en œuvre en 2023. En effet, aucune extension foncière n'est prévue sur ce site.



GÉRER

Gestion pastorale du site : suivi de la gestion pastorale sur 26 ha en pâturage bovin extensif (voir cartes en annexe)

- **Gestion pastorale en rive ouest de la sablière – M. CAEKAERT/Mme LÉVÊQUE (11 ha, 2 parcs)** : mise en pâturage tournant de 10 vaches et de 8 veaux le 22/04/2023 (parc sud), transfert dans le parc nord le 10/07/2023. Fin de la saison de pâturage le 05/11/2023.
- **Gestion pastorale en rive est et sud de la sablière – M. CHARTROU (15 ha, 4 parcs)** :
 - Parcs en rive est de la sablière, séparés par l'autoroute A77 (sud observatoire) : mise en pâturage tournant de 3 vaches à compter de la première quinzaine de mai. Installation de souricières temporaires pour le transfert des vaches d'un parc à l'autre. Broyage estival des ronciers ;
 - Parc en rive sud de la sablière : mise en pâturage non tournant de 5 vaches le 01/05/2023 ;
 - Parcs restaurés et clôturés situés en rive est de la sablière et au nord de l'observatoire : mise en pâturage tournant de 6 génisses le 01/07/2023 (parc ouest), transfert dans le parc « est » en septembre après réparation de la clôture par l'éleveur ;
 - Fin de la saison de pâturage le entre le 15/11/2023. Broyage d'entretien et gestion des lisières sur les parcs en rive « sud » et « est » de la sablière (sud observatoire). Broyage des refus réalisé sur les parcs au nord de l'observatoire à la fin de l'hiver 2022-2023.

Comme chaque année, plusieurs actes de vandalisme à déplorer sur les clôtures, et cela malgré la pose de passe-clôtures permettant l'accès aux parcs de pâturage depuis les chemins. Maintenance des clôtures réalisée par les éleveurs.

Opérations de restauration et de restauration en régie :

- Entretien du sentier de découverte du site, à raison de 3 passages dans l'année en juin, juillet et septembre (débroussaillage et gestion des arbres tombés ou présentant un risque de chute sur 4200 mètres linéaires) ;
- Régulation complémentaire de la population de Sainfoin d'Espagne au mois de juin 2023, en partenariat avec les éleveurs (arrachage et broyage).

Opérations d'entretien en régie :

- Entretien complémentaire des lisières, du sentier et des aménagements. Enlèvement des déchets ;
- Régulation complémentaire de la population de Sainfoin d'Espagne au mois de juin 2022.

Gestion de la pratique halieutique : non-respect des engagements de surveillance des FDPMA/AAPPMA cosignataires du bail de pêche, depuis l'ouverture officielle de la pratique de la pêche le 19/06/2021. Nombreux actes de vandalisme ayant justifié la résiliation de la convention liant les différentes parties.



VALORISER

Les animations nature : 54 participants au total

- Réalisation de 4 animations grand public : « Les petites bêtes de la sablière » le 08/04/2023 ; « La grande balade de Cercanceaux » le 24/06/2023 ; « Les araignées tissent leur toile sur la sablière » le 23/09/2023 ; « Les oiseaux de la sablière » le 16/12/2023 ;
- Réalisation d'une sortie du groupe Photo'Cen sur le site le 07/10/2023 ;
- Réalisation d'une animation « Le Livre vivant » proposée par l'association Graines de Bonheur le 18/05/2023, autour de contes inspirants, de balades sensorielles, et de créations collectives avec des éléments naturels. Animation proposée en partenariat avec le Conseil départemental du Loiret dans le cadre du Mois de la biodiversité « Naturellement dehors ».



Animation scolaire: réalisation d'une sortie avec la classe de 1^{ère} GMNF de la MFR de Chaingy le 05/09/2023 sur la faune aquatique (30 élèves).

Randonnées pédestres : organisation d'une randonnée pédestre le 14/05/2023 par le Comité des fêtes et de loisirs (15 participants sur le circuit concerné).

Relevé des écompteurs : ensemble des écompteurs HS. En attente de réparation auprès du constructeur, avant réinstallation sur site.

Espèces Game :

Le site fait partie du réseau « Espèces Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. Sur Cercanceaux, une série d'énigmes historiques et naturelles entraîne le visiteur sur la piste Cuivrée des marais.

Les Gléniaux, Baccon

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

L'analyse du suivi écologique des pelouses calcicoles réalisé en 2022 a mis en évidence l'expansion des pelouses calcicoles xérique et mésoxérophile au détriment des ourlets à *Brachypode rupestre* qui les envahissaient. Les effets du changement climatique (sécheresse et canicules) favorisent les espèces annuelles typiques des pelouses calcaires au détriment des plantes vivaces comme le *Brachypode rupestre*. Ces conditions climatiques plus rudes sont finalement très favorables aux espèces végétales et animales inféodées aux pelouses calcaires.



PROTÉGER

Une acquisition d'environ 16 ha de terrains appartenant à GSM s'est concrétisée en juin 2020. Les enjeux écologiques de cette acquisition concernent les oiseaux de plaine tels que les busards Saint Martin et Cendré, l'œdicnème criard, le Hibou des marais ainsi que l'Outarde canepetière qui vient sporadiquement sur le site depuis 3 ans. Cette acquisition porte à 21 ha le site des Gléniaux et apporte également une cohérence foncière au site. Ainsi, tout naturellement en 2021, un programme de restauration a été mis en place dans la foulée pour rouvrir les hectares acquis. Une recherche active d'agriculteurs est en cours pour maintenir les zones acquises qui ont un enjeu orienté vers l'avifaune de plaine.



GÉRER

Une prestation de service a été conclue avec un agriculteur local pour réaliser un broyage d'entretien des parcelles nouvellement acquises (7ha).

Un chantier a été réalisé par les élèves de la MFR de Chaingy pour réaliser l'échardonnage et éviter la colonisation par le pin de l'entité Nord Est. A cette occasion le chef de carrière et l'agriculteur prestataire sont venus nous rencontrer pour présenter leurs métiers, la carrière et participer au chantier.



VALORISER

Découverte libre :

C'est une carrière en exploitation, le site n'est donc pas accessible en visite libre.

Animation publique :

- Une balade nature organisée en partenariat avec la société GSM le 24 mai, a conduit 18 personnes à la rencontre des orchidées sauvages sur les pelouses calcicoles ainsi qu'à la découverte de l'exploitation GSM. Lors de cette balade en début de soirée, plusieurs espèces d'orchidées ont pu être observées : l'orchis bouc, l'ophrys abeille, l'ophrys araignée, la platanthère verdâtre, orchis pyramidale et orchis bouffon.
- Une visite du site par 22 élèves en Master 2 Développement local Université d'Orléans a été réalisée le 02 octobre en partenariat le responsable foncier- environnement de GSM, pour présenter le partenariat entre nos deux structures.
- *Un chantier avec les élèves de la MFR de Chaingy : 23 élèves ont pu mener une opération d'abattage et de débroussaillage.*



Information du public :

Bien que non ouvert au public, le site des Glénaux figure sur le site internet du Guide tourisme de France pour des visites guidées.

Pelouse de Vau, Tavers

Conservateur : Isabelle GRAVRAND



CONNAÎTRE

Un bilan de l'état de conservation des pelouses calcaires a été réalisé en 2023 à partir de données collectées sur le terrain en 2022. Il est pour l'instant impossible de constater une évolution des habitats sur la pelouse car les parties les mieux conservées sont présentes sur de petites surfaces imbriquées. Elles ne se sont pas agrandies et une visite de site en 2023 montre que la grande majorité de la pelouse est dégradée par la présence d'ourlets à *Brachypode rupestre*. Le site n'a pas fait pour l'instant l'objet d'une restauration et d'un entretien. On constate en 2023 une baisse probable de l'impact des Lapins qui entretiennent les parties les mieux conservées (pelouses calcaires xérophiles). Il faut ajouter qu'un projet de pâturage devrait contribuer à la reconquête de pelouses mésoxérophiles ou xérophiles au détriment des ourlets monospécifiques à *Brachypode*.



PROTÉGER

Une veille foncière active est menée avec la SAFER 45 et la municipalité de Tavers pour étendre la maîtrise foncière sur des parcelles stratégiques autour des pelouses.



GÉRER

Compte tenu de la taille modeste du site, les opérations de gestion ont été dimensionnées pour être réalisées en petits chantiers et avec moins de prestation sous-traitées. La notice fut présentée à la MFR Chaingy comme support de cours. L'idée de « confier » la mise en œuvre de la notice est ainsi apparue comme une évidence. Un accompagnement des élèves dans la mise en œuvre de la notice a été réalisé et plusieurs opérations de gestion ont déjà été réalisées comme l'étrépage de la prairie. Au fur et à mesure des gains d'expériences des élèves, les opérations plus techniques comme l'abattage d'arbres seront réalisées.

Un chantier de pose de 800 ml de clôture a toutefois été sous-traité compte tenu de sa complexité. L'objectif était de limiter les intrusions non désirées sur le site et de faciliter la mise en œuvre de la gestion par pâturage.

Deux accès engins lourds ont été installés ainsi qu'une petite porte (passage humain) pour laisser l'accès libre au monument aux morts.

Une convention de pâturage a été conclue avec Isabelle Gravrand nouvellement installée sur le secteur pour pâturer le site avec ses brebis de race noire du Velay.

Un chantier bénévole a été organisé sans toutefois réunir le minimum de personnes requis pour sa réalisation.

Un dépôt de plainte a été nécessaire pour faire respecter les limites du site à un voisin. Ce dernier estimait pouvoir y faire paître ses animaux (poules, chèvres, canard) sans contraintes. Après quelques échanges virils mais corrects, tout est rentré dans l'ordre.



VALORISER

Découverte libre :

La sensibilité écologique du site ne permet pas une découverte libre. Les richesses écologiques peuvent être aperçues via le chemin de Feularde où des panneaux SNP informent sur le caractère protégé du lieu. De plus le site a été clôturé en fin d'année pour accueillir prochainement un troupeau ovin (un petit portillon permet l'accès au monument historique).

Animation publique :

Deux balades nature et un chantier grand public étaient prévus respectivement le 10 juin, 27 novembre et 30 septembre mais n'ont pas pu avoir lieu par manque d'inscrits. En revanche un chantier avec la MFR de Chaingy a eu lieu le 26 septembre : 20 élèves ont réalisés une opération d'abattage et de débroussaillage.

Information du public :

La Pelouse de Vau figure sur le site internet « Orléans aujourd'hui ». Chaque année, les animations sur le site y sont recensées pour les étudiants.

La Marnière Saint-Nicolas

Conservateur : Yves DAVID

La Marnière Saint-Nicolas, située dans le centre-ville de Château-Renard, appartient au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire depuis 2007. Il s'agit d'une ancienne champignonnière, aujourd'hui refuge pour les chiroptères en hiver.



CONNAÎTRE

Le comptage annuel des chiroptères a été effectué par Yves David, conservateur bénévole du site, le 26 janvier 2024. Au total, 13 Chiroptères, dont 3 Petits Rhinolophes, ont été comptabilisés. Le nombre d'individus observés en 2024 a diminué de 53% par rapport à 2023.

2024 est la seconde année de présence du Petit Rhinolophe, quasi-menacé à l'échelle régionale et très rare dans le Gâtinais. Il faut ajouter la découverte du Murin de Beschtein et la Serotine commune, 2 nouvelles espèces pour le site.

L'ouverture en 2021 du puit d'aération de la Marnière (bouché depuis l'acquisition par le Conservatoire) semble avoir permis le retour dans la cavité des rhinolophes, espèces emblématiques du site.

Espèce	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Grand rhinolophe	3	4	2	1	3	1	1	1	0	0	3	1	0	1	1	6	7	0
Petit rhinolophe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3
Grand murin	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Murin à moustache	1	13	4	2	3	2	5	9	0	5	0	2	1	1	1	1	5	1
Murin à oreilles échanquées	0	1	0	2	1	0	0	2	3	0	2	7	5	9	4	3	8	4
Murin de Daubenton	8	2	6	10	3	8	4	3	1	5	4	2	1	2	1	2	0	0
Murin de Natterer	1	0	1	0	0	0	3	0	0	2	0	0	0	2	1	1	5	3
Murin de Beschtein	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Oreillard sp.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Barbastelle	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sérotine commune	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Espèce non identifiée	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	14	21	13	16	11	13	13	15	4	12	9	12	7	15	10	13	28	13

BILAN 2007-2024 DES COMPTAGES ANNUELS DE CHAUVES-SOURIS EN HIVERNAGE SUR LE SITE DE LA MARNIERE SAINT-NICOLAS



Le Petit rhinolophe, nouvel habitant de la Marnière Saint-Nicolas Photo : Wikimedia commons



PROTÉGER

Le site ne bénéficie pas d'investigations foncières supplémentaires. Une veille foncière est réalisée pour développer le réseau de cavités à chiroptères préservées par le Conservatoire dans l'est du Loiret.



GÉRER

Aucune opération de gestion n'a été menée sur le site.



VALORISER

Découverte libre :

Afin de préserver la quiétude des Chiroptères, la Marnière Saint Nicolas est équipée d'une grille anti-intrusion ainsi que d'un portail. Le site n'est donc pas accessible en visite libre.

Animation publique :

Aucune animation grand public n'a été réalisée en 2023.

Grands Buissons, Saint-Brisson-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : *Damien DEFLANDRE*



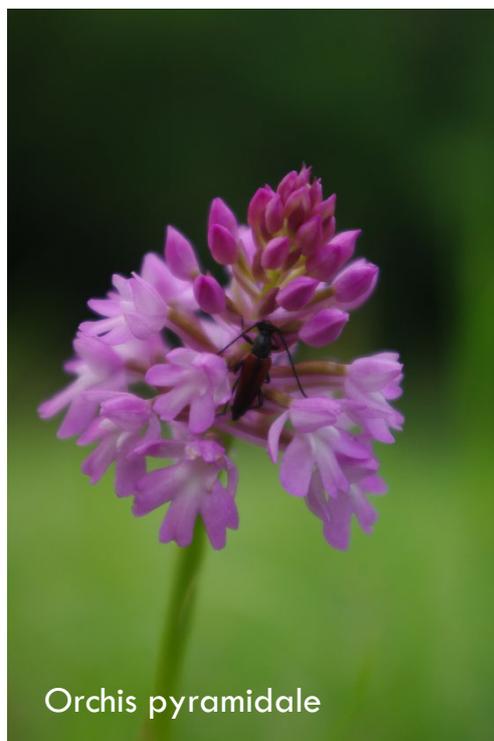
CONNAÎTRE

Damien Deflandre, conservateur bénévole du site, effectue un suivi continu de la faune et de la flore, et alimente régulièrement la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN. Saisies SICEN, Orchis sauvage & Insectes.org, mise à jour du trombinoscope des espèces et intervention sur le forum électronique des conservateurs.

Le plan de gestion est en cours de validation. Le bilan de la gestion du site est bon, les pelouses étant particulièrement bien conservées grâce au pâturage triennal. La gestion pastorale permet l'épanouissement d'une végétation riche en orchidées et en invertébrés. Le nombre total d'espèces inventoriées sur le site est ainsi passé de 615 en 2011 à 1 058 en 2022, grâce aux inventaires réalisés régulièrement par le conservateur du site. Ce site entretenu également grâce aux chantiers bénévoles organisés chaque année par le conservateur du site, qui permettent de préserver une mosaïque de pelouses et boisements remarquable. Afin de compléter la connaissance des invertébrés, un inventaire entomologique est programmé pour le printemps 2024.



Ophrys abeille



Orchis pyramidale



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre-Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



GÉRER

Le site a fait l'objet d'un pâturage ovin par le troupeau de M. Ragon. Une vingtaine de brebis suitées ont pâturé la prairie durant toute la saison.

Un débroussaillage des 2/3 du site, ainsi qu'un entretien des clôtures a été réalisé par l'association ASER.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas aménagé pour accueillir le public en visite libre mais il peut être découvert depuis le GR 3 « La Vallée des rois » qui longe le pied du coteau à orchidées.

Animations publiques :

Le Conservateur bénévole, Damien Deflandre, a proposé une animation le 14 mai à la découverte des Orchidées sauvages, suivie par 11 personnes.

Comme chaque année, les Chantiers d'automne de Damien, permettent de remettre en lumière certains secteurs du site et d'entretenir ceux déjà restaurés. Ces chantiers ont permis de faire revenir sur le site de nombreuses espèces d'orchidées. En 2023, ce sont 5 chantiers qui ont été réalisés pour préserver le patrimoine naturel du site.

De plus 11 anciens étudiants en DESS Communication scientifique de l'université de Strasbourg ont pu visiter le site. Parmi les visiteurs, Sébastien X, responsable scientifique du jardin botanique de Nancy, a trouvé une espèce de rosier sauvage non inventoriées jusqu'alors.

Information du public :

Les Grand Buissons sont présents sur le site internet du Giennois, le site Tourisme Loiret et Tourisme Val de Loire. Cette diffusion en tant que site naturel majeur pour le Loiret est la concrétisation des actions de restauration entreprises par Damien Deflandre depuis maintenant de nombreuses années.



Marais de Mignerette, Mignerette

Conservateur : Alain LAFAYE



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2023 : 755 espèces animales et végétales, dont 41 d'intérêt patrimonial. 15 habitats naturels identifiés, dont 6 d'intérêt patrimonial.

Aucune opération de connaissance menée en 2023.



PROTÉGER

Aucune opération de protection n'a été menée en 2023. Le site n'a pas d'extension foncière de prévue.



GÉRER

Gestion pastorale du marais : 17 ha en pâturage bovin extensif, 2 ha en fauche tardive.

- Poursuite du partenariat avec M. Alain JAMOT ;
- Période et pression de pâturage : mise en pâturage de 6 vaches le 01/05/2023 (parc ouest), ajout de 6 vaches le 12/05/2023. Pâturage tournant en sens horaire. Fin de la saison de pâturage fin novembre ;
- Fauche tardive de 2 ha de prairies le 12/09/2023. Réduction de la surface globale fauchée en comparaison de 2018, liée aux sécheresses répétées de ces dernières années (faible croissance de la végétation).

Gestion cynégétique du site mise en œuvre par la Société communale de chasse.



VALORISER

Les animations nature : 14 participants

Réalisation d'une animation grand public de découverte « L'été sur le Marais de Mignerette » le 19/08/2023.



Marais de Marsin, Montcresson

Conservateur : Laurent LEQUIVARD



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2023 : 1 025 espèces dont 107 d'intérêt patrimonial, 23 habitats naturels dont 8 d'intérêt patrimonial (5 en liste rouge régionale).

Évaluation du plan de gestion 2012-2022 et renouvellement pour la période 2023-2033 : élaboration et finalisation des documents d'évaluation et de renouvellement.

Suivi des variations de niveaux d'eau et des plantes patrimoniales du marais par le conservateur bénévole du site (orchidées, Gentiane pneumonanthe).

Impact du réchauffement climatique : Le marais de Marsin est particulièrement exposé aux effets du réchauffement climatique : multiplication des sécheresses et canicules plus fréquentes.

Si on exclut les chiroptères qui exploitent le site uniquement comme zone d'alimentation, la proportion d'espèces animales patrimoniales vulnérables au changement climatique atteint près de 70%.

On peut ajouter que les groupes taxonomiques dont l'habitat est le moins bien conservé sont les mollusques, les lépidoptères hétérocères et les oiseaux nicheurs des milieux humides inféodés aux roselières, comme le Butor étoilé *Botaurus stellaris* et le Râle d'eau *Rallus aquaticus*.

Actuellement la gestion du niveau d'eau est le facteur le plus influent sur la plupart des espèces animales et végétales patrimoniales présentes dans le marais. Il deviendra encore plus crucial au cours des 10 prochaines années et nécessitera une surveillance approfondie du niveau d'eau et le respect d'un niveau d'eau minimum dans le marais.

Par ailleurs l'entretien des milieux herbacés par pâturage est indispensable à l'épanouissement de la végétation patrimoniale (près de 80% des espèces).



PROTÉGER

Procédure judiciaire avec M. DUMOUTIER : finalisation du dossier en lien avec la SCP ROCHOUX-LEMONNIER-LESOEUR CHAUDRE et le cabinet d'avocats MERLE-PION-ROUGELIN.

Projet éolien du Gâtinais : échanges réguliers avec la société TOTAL QUADRAN ÉNERGIES pour le suivi du projet.

Projet de renforcement de la maîtrise d'usage du site par le Cen-Centre-Val de Loire : réunion le 30/06/2023 avec les ayants-droits du marais et la commune pour le renouvellement et le renforcement de la maîtrise d'usage du Cen Centre-Val de Loire (5 participants). **Objectifs** : consolider la légitimité d'intervention du Conservatoire et assurer la protection durable du marais.



GÉRER

Gestion pastorale du marais : 9 ha en pâturage bovin extensif

- Entretien du marais par pâturage bovin dans le cadre d'un prêt à usage gratuit 2020-2025 avec M. Alain JAMOT, éleveur de vaches Blonde d'Aquitaine à Treilles-en-Gâtinais ;
- Période et pression de pâturage : mise en pâturage tournant de 6 génisses (individus de 2 ans) du 10/05/2023 au 05/12/2023. Ouverture des deux parcs toute l'année en raison de problématiques d'abreuvement des animaux. Broyage de refus réalisé au mois d'août par l'éleveur ;
- Abreuvement des bêtes réalisé par M. Christophe DEGE et M. JAMOT. Mise en place complémentaire d'un réseau de tuyaux d'abreuvement depuis le système d'irrigation de M. DEMARS en septembre.

Opérations d'entretien en régie :

- Entretien des chenaux d'alimentation du marais, de prairies non pâturées et des clôtures le 27/11/2023 dans le cadre d'un chantier école – BTS GPN du LEGTA des Barres ;
- Entretien courant des haies le long du chemin communal par M. Christophe DEMARS.

Gestion cynégétique : régulation régulière du sanglier à l'affut sur les limites du marais, complétée par deux battues.



VALORISER

Les animations nature : 5 participants

Réalisation d'une sortie grand public le 17/06/2023, « Au cœur du Marais de Marsin » ;



Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi scientifique sur le site d'Entre-les-levées en 2023.



PROTÉGER

Le site est pour partie en propriété du Conservatoire pour 19,35 hectares acquis en 1994 et l'autre partie est sur le DPF en convention de juxtaposition avec l'État. Ce site a fait l'objet de plusieurs concertations *in situ* pour définir les travaux de restauration menés par la DDT en accord avec les enjeux biologiques présents sur site. Enfin, le Conservatoire est toujours à la recherche d'un éleveur pour faire pâturer un troupeau sur le site.



GÉRER

Suite à des plaintes récurrentes d'agriculteurs du val, une convention de régulation du sanglier a été conclue avec des chasseurs désintéressés du contexte local. Malgré un contexte difficile lié à la forte fréquentation de la route longeant le site, plusieurs affûts ont été réalisés.

Suite à une remarque d'usager du site, une journée de bûcheronnage a été réalisée pour restituer le libre passage sur le sentier. En parallèle, deux passages d'entretien du sentier ont été réalisés en avril et en juin.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible en visite libre toute l'année via un sentier de découverte de 2,5 km et empruntant pour partie le GR3 longeant la Loire. Ce sentier est agrémenté de 4 panneaux d'information accomplis par l'école de Saint-Père-sur-Loire il y a quelques années.

Animation publique :

Une animation « Partez à la chasse au trésor sur Entre les Levées » a été réalisée le 28 mai 2023 pour faire découvrir le site et « l'Espèces Game » (géocaching). 7 personnes étaient présentes.

Espèces Game :

Le site fait partie du réseau « Espèces Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. Sur Entre les Levées, une série d'énigmes historiques et naturelles entraîne le visiteur sur la piste du Gomphe Serpentin.

Information du public :

Le site naturel préservé d'Entre-les-Levées figure sur les sites internet suivants : Loiret Balade, Cirkwi, Tourisme Loiret, CDT 45, Ma rando à vélo, Loire Valley.



Friches des Parterres, Germigny-des-Prés

Conservatrices : Monique et Bruno BORIES, Aurélie CHEZIERE



CONNAÎTRE

Une évaluation de l'impact des travaux de hersage sur les pelouses sableuses est en cours. Les résultats sont prévus en 2024. Les observations ponctuelles réalisées en dehors de ces suivis sont intégrées dans la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.

On peut cependant noter la présence d'une petite colonie de Sternes pierregarin et de Sternes naines. Depuis plusieurs années.



PROTÉGER

Pas d'actions de maîtrise foncière, même si le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Le site des Friches des Parterres se situe en rive droite de la Loire, face à la boucle du Méandre de Guilly. Il est caractérisé par un parcellaire privé très morcelé. Ces parcelles sont inondables lors des crues annuelles à bisannuelles et représentent un champ d'expansion des eaux pour le fleuve. Le Conservatoire dispose de 23,35 ha en propriété, en supplément des 50,81 ha de DPF.

Les actions de développement territorial ont consisté à assurer les bonnes relations entre l'éleveur et les usagers de la commune pour que la transhumance annuelle sur la levée de Loire se déroule sans accroc. À ce titre les relations continues avec le Conseil départemental du Loiret pour l'utilisation de la levée par le troupeau et la police municipale sont primordiales.



GÉRER

Comme tous les sites des bords de Loire, de nombreuses infractions (divagation de chiens, circulation de quads,...) sont constatées. Cette année fut particulièrement riche encore une fois en infractions dont voici les plus marquantes : Les abandons de déchets se poursuivent



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via le GR3 longeant la Loire et est équipé de panneaux « Site naturel préservé ».

Animation publique :

Une animation s'est déroulée le 9 septembre sur les plantes comestibles « *Un apéritif sur les bords de Loire* » : 5 personnes étaient présentes.

Une autre animation organisée par la Conservatrice bénévoles pour faire découvrir la flore du site « *Venez découvrir les plantes des bords de Loire* » le 13 mai n'a pu avoir lieu à cause du manque d'inscrits.



Information du public :

Friche des Parterres figure sur le site internet Orléans aujourd'hui. Chaque année, les animations sur le site y sont recensées pour les étudiants.

Bouteille, Méandre de Guilly, Guilly

Conservateur de Bouteille : Romain MATHE

Conservateur du Méandre de Guilly : Jérôme BLANCHARD



CONNAÎTRE

Une évaluation de l'impact des travaux de hersage des pelouses sableuses réalisé en aout 2022 est en cours de réalisation. Le terrain a été fait en 2023 et l'analyse est prévue en 2024. Les observations ponctuelles réalisées sur le site sont intégrées dans la base de données SICEN.



PROTÉGER

Le Méandre de Guilly bénéficie, en plus des 116,61 ha de DPF, de 20,4724 ha acquis par le Conservatoire. Concernant les actions de veille foncière, 5 parcelles boisées dans le méandre sont en cours d'acquisition. L'acquisition de ces parcelles permettra de consolider la cohérence foncière sur le méandre de Guilly.

Le relationnel entre l'éleveur présent sur le site, la DDT pôle Loire, le locataire du droit de chasse, les propriétaires et le Conservatoire, a été continu et constructif durant toute la saison de pâturage.

Aussi, ce renforcement de dialogue a pour objectif sur le moyen terme de donner de bonnes dispositions au Conservatoire pour travailler avec l'ensemble des partenaires et élus sur le Val de Sully mais également pour mettre toutes les chances de notre côté pour de futures acquisitions sur Guilly.



GÉRER

Le site du méandre n'a pas été pâturé par les brebis de Valéry Grégoire car logistiquement trop compliqué à mettre en œuvre. Il ne souhaite plus pâturer le site. La recherche d'un successeur est lancée.

Le site de Bouteille a été pâturé par les ânes de Romain Mathé. Le projet de remise dans son Talweg du Leu a été abandonné.



VALORISER

Découverte libre :

Jusqu'en mars 2014, le site était pourvu d'un sentier de découverte de 2 km avec un parking et deux panneaux d'information. Ce sentier passait en partie sur des parcelles privées que le Conservatoire préservait depuis 18 ans par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique. Ce bail n'a pas été renouvelé.

De ce fait, la boucle dite de « l'Île aux Canes » au départ du parking de la Croix Tibi, qui longeait la Loire pour arriver dans le Grand rio et retournait au parking en passant par les sous-bois, le parc à moutons et la ballastière n'est aujourd'hui plus accessible.

Il est maintenant interdit de stationner sur l'ancien parking de la Croix Tibi (les panneaux d'information ont été enlevés) et d'emprunter la partie du sentier en sous-bois. Des panonceaux provisoires ont été installés sur le site afin de diriger le public.

Le site de Bouteille est quant à lui fermé au public mais logeable via un chemin communal. Aucun panneaux n'est présent mais il pourrait être intéressant de poser un panneau pédagogique avec l'éleveur.

En attendant la mise en place du nouveau tracé, réfléchi dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, le public est invité à stationner sur le parking du moulin de Bel-Air à Bouteille ou sur la place de l'église à Guilly, longer la Loire à pied par la levée, descendre sur les bords de Loire au niveau de la Croix Tibi, emprunter le

chemin communal longeant la Loire, prendre le sentier aménagé le long du Grand rio, puis faire demi-tour au moment où le sentier tourne à gauche dans les sous-bois pour rebrousser chemin jusqu'au parking concerné.

Animations publiques :

Le 29 juillet, une animation en partenariat avec Romain Mathé, Conservateur bénévole du site de Bouteille a été ciblée sur la découverte d'ânes Baudet du Poitou et grands noirs du Berry, pour découvrir ses anciennes races dont il est tombé amoureux. Ce sont 7 personnes qui sont venues découvrir cette biodiversité domestique ainsi que les bords de Loire, avant un apéritif partagé.



Projet scolaire : 58 élèves du CP au CM2

Trois classes de l'école primaire à Guilly ont pu bénéficier d'un projet pédagogique sur le Méandre de Guilly (3 séances : une en salle, une sur le terrain et une restitution avec la création de poster). Le projet avait pour but la découverte des zones humides et du site, des petites bêtes et leur cycle de vie.

Espèces Game :

Le site fait partie du réseau « Espèces Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. Sur le Méandre de Guilly, les participants découvrent l'histoire et le paysage de la commune à la recherche du Peuplier noir, arbre remarquable de nos bords de Loire.

Information du public :

Le Méandre de Guilly est présent sur : Tourisme Loiret, Wikipedia, La Loire à vélo, ID2Rando, Cirkwi, Ma rando à vélo, Val de Sully

Les Mahyses, Saint-Benoit-sur-Loire

Conservateurs : René ROSOUX et Marie-France LARIGAUDERIE



CONNAÎTRE

En 2023, à l'occasion d'un projet Tuteuré, des élèves en licence « pro » : Forêts, gestion et préservation de la ressource en eau, du lycée agricole des Barres à Nogent-sur-Vernisson, ont réalisé un diagnostic de la forêt alluviale présente sur l'île des Mahyses et ses Francs bords. Ce travail a permis de mettre en évidence un bon état de conservation des boisements alluviaux situés le long du Rio et des Francs bords dans les niveaux topographiques les plus bas. Les boisements situés en haut de berges sont dépérissants consécutivement aux effets du réchauffement climatique (étiage bas pendant plusieurs mois, sécheresse, canicules...)

Le Conservateur du site réalise comme chaque année le suivi de la héronnière situé sur l'île des Mahyses.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site des Mahyses comprend l'île des Mahyses, le rio ainsi que les francs-bords. Le site a une emprise de 76 ha au deux tiers sur le domaine public fluvial. Par ailleurs, un propriétaire privé possède une parcelle de 27,141 ha sur l'île des Mahyses que le Conservatoire gère dans le cadre d'une convention d'usage. À cela il est opportun d'ajouter 4 autres parcelles acquises qui font un total de 28,3063 ha maîtrisés par le Conservatoire.

Sur ce site, plusieurs entrevues et visites avec la DDT (Pôle Loire et cellule chasse/forêt/ environnement) ont été menées en 2023 pour caler les modalités de battue de destruction aux sangliers sur un site à la fois dépendant DPF et en propriété privée avec beaucoup de fréquentation. De plus, les entrevues pour la bonne coordination des travaux hydrauliques menés par la DDT, en relation avec les exigences écologiques définies dans le plan de gestion, ont permis le bon déroulement des travaux prévus dans le programme d'entretien de la DDT.



GÉRER

Une surveillance du site a été réalisée notamment concernant la présence de sangliers. Malgré des dégâts aux environs du site, cette surveillance a permis de démontrer que les sangliers ne restaient pas sur le site.

Enfin, un débroussaillage des rejets des acacias a été réalisé sur la parcelle ré ouverte sur l'île.



VALORISER

Découverte libre :

Le site des Mahyses est accessible par les francs-bords et la Loire à Vélo. L'île est en revanche strictement interdite au public. Depuis 2021 et le programme « Loire pour tous » le site des Mahyses est équipé pour la découverte des personnes en situation de handicap visuel, auditif et mental.

Animation publique :

Le 22 avril, une animation intitulée « Ces plantes que l'on mange sur nos bords de Loire » a pu initier 8 personnes aux plantes comestibles, suivi d'un apéritif sur les plantes sauvages.



Projet scolaire : 59 élèves

Deux classes de 5^{ème} du Collège de Saint-Benoît-sur-Loire ont pu bénéficier d'un projet pédagogique sur le site des Mahyses (3 séances : une en salle, une sur site et une en salle pour la restitution avec la création de poster). Le projet avait pour but la découverte du site, des milieux et des petites bêtes.

Information du public :

Les Mahyses figure sur le site internet de l'Office de tourisme val d'Or et Forêt et de Tourisme Loiret.

Depuis 2021, le site des Mahyses est également équipé de fascicule Facile à Lire et à Comprendre (FALC), d'un audioguide et de fascicule en braille. Aujourd'hui, les visiteurs porteurs d'un handicap visuel, auditif ou mental peuvent découvrir cette richesse naturelle.

Plaine de Villaine, Ouzouer-sur-Loire

Conservateur : poste à Pourvoir



CONNAÎTRE

Le site de la plaine de Villaine n'a pas fait l'objet de suivi écologique en 2023. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site de la Plaine de Villaine se situe entre Gien et Châteauneuf-sur-Loire. Il est caractérisé par des prairies et quelques pelouses xérophiles gérées par la fauche. Le Conservatoire a acheté, en 1999, 16,59 ha de parcelles en pelouses et prairies et a conclu un bail emphytéotique de 18 ans avec un propriétaire privé pour une surface de 29 ha. Le bail emphytéotique qui arrivait à échéance le 31 décembre 2016 a pu se transformer en acquisition fin 2017 grâce à des crédits de l'Agence de l'Eau (AELB) et Européens (FEADER).



GÉRER

Le site a été entretenu par pâturage, avec les moutons de Monsieur Le Grelle. Ce dernier ayant renouvelé sa clôture en pied de levée s'est vu notifié par la DDT du non-respect des limites cadastrales. Une médiation est en cours pour identifier une solution.

Ce site fait l'objet d'une surveillance des dégâts de sangliers. 4 battues préventives ont été organisées.



VALORISER



Découverte libre :

Le site en tant que tel est pâturé et donc non accessible en visite libre.

Il peut être appréhendé via la levée de la Loire emprunté chaque année par de nombreux promeneurs principalement locaux.

Animation publique :

Une animation intitulée « Venez découvrir les bords de Loire » était prévue le 29 avril mais n'a pu être réalisée à cause d'un manque d'inscrits.

Information du public :

Le site fait partie des sites classés par l'Office de tourisme du Val de Sully. Une page lui est dédiée sur leur site internet.

Benne, Dampierre-en-Burly

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Un suivi des papillons dans le cadre du programme STERF est réalisé par le conservateur du site depuis 2022. La diversité et la densité de lépidoptères servent d'indicateur sur l'état de conservation des milieux. 6 transects ont été réalisés en 2023 le long desquels il faut comptabiliser les différentes espèces de lépidoptères rhopalocères rencontrées. 300 individus de 24 espèces différentes ont été observés. Par rapport à 2022, 3 nouvelles espèces ont été observées mais le nombre total d'individus a légèrement baissé.

Il faut ajouter la découverte par le conservateur du site de la Gagée des prés *Gagea pratensis* suite aux travaux de hersage des pelouses destinés à les renaturer. Cette espèce en danger critique d'extinction en Centre-Val de Loire, protégée au niveau national, vient d'être intégrée dans le plan national de sauvegarde des espèces messicoles.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site de Benne fait partie du domaine public fluvial (DPF). Le Conservatoire dispose d'une parcelle d'une contenance de 0,647 ha. Ce site est également intégré dans Pasto'Loire et il bénéficie de nombreux échanges avec la centrale EDF de Dampierre-en-Burly. Des échanges avec la DDT et le GIC Loire ont également permis de mettre en œuvre des opérations de destruction de Sanglier, en intégrant les enjeux écologiques du site.



GÉRER

Ce site a fait l'objet d'une surveillance accrue concernant le remisage de sangliers. 4 battues ont été opérées avec plusieurs prélèvements de réalisés. Malgré un recrutement par marché public, l'entreprise censée réaliser les travaux de broyage des prairies n'est pas intervenue dans les temps pour bénéficier d'un financement « plan de relance ». Le marché a donc été rompu.

Le site a été entretenu par pâturage, avec les moutons de Monsieur Le Grelle. L'installation sur le long terme d'un troupeau permet toutefois de rester optimiste sur la réouverture des prairies dans ce secteur.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via la servitude de la DDT longeant la Loire. Il n'existe cependant pas d'aménagement spécifique. Un panneau présente néanmoins le pâturage ligérien.

Animation publique :

Le 15 avril, une animation intitulée « Les bords de Loire au printemps » a permis de faire découvrir le site à 12 personnes.

Information du public :

Le site naturel préservé de Benne figure sur le site internet du Comité Départemental de Tourisme du Loiret.



Rives de Beaugency, Beaugency

Conservateurs : Isabelle GRAVRAND



CONNAÎTRE

En 2023 une sortie sur le site a été organisée dans le cadre d'une formation Mheo (ligero) pour présenter, sur le terrain, les résultats du suivi LIGERO engagé sur ce site.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées dans la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Le site est classé en espace naturel sensible (ENS) dans le cadre de la politique de préservation du Conseil départemental du Loiret.



GÉRER

Dans le cadre du partenariat avec la Maison familiale rurale de Chaingy, un chantier a été réalisé pour restaurer une pelouse sur sable par étrépage. Environ 250 m² de pelouses ont été restaurés. Ce site fait l'objet d'une surveillance des dégâts de sangliers. 4 battues préventives ont été organisées.

Enfin, deux passages d'entretien de sentier ont été réalisés en régie.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un parcours de découverte de 4 km partant de la rive droite en amont du pont puis empruntant le pont et se poursuivant en rive gauche sur le site naturel.

Il est agrémenté d'un panneau d'information, 4 tables d'interprétation, 2 chevalets et d'une plaquette de présentation du site. La Labélisation en Espace Naturel Sensible du département du Loiret a permis la remise en état de l'intégralité des panneaux d'interprétations.

Animations publiques :

En 2023, 4 animations grand public ont rythmé les Rives de Beaugency, pour 35 personnes.

Date	Titre de l'animation	Nombre de participants
3 juin	Les oiseaux font leur fête sur Beaugency	9 participants
5 juillet	L'accueil jeune sur les Rives de Beaugency	3 participants
12 juillet	Le ballet des oiseaux de Loire	10 participants
12 août	Une nuit sur les rives de Beaugency	13 participants

Enfin, 15 maternelles de l'Accueil de Loisirs de St Ay sont venues visiter le site le 25 juillet.

Espèces Game :

Le site fait partie du réseau « Espèces Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. C'est un véritable parcours d'énigmes naturalistes qui conduit les participants sur le territoire du Castor d'Europe à la recherche du jeton sur la Mouette mélanocéphale.

Information du public :

Une plaquette de découverte est disponible auprès de l'Office de tourisme de Beaugency, de la Mairie et du Conservatoire d'espaces naturels.

Les Rives de Beaugency apparaissent aussi sur les sites suivants : Site de la ville de Beaugency, Cirkwi, Le département du Loiret, la page Facebook des Rives de Beaugency, IGN Rando, Loiret Balade, Loire à vélo, Orléans Métropole, Trace Gps, Yelp, Le Petit Futé, Les Plus beaux détours de France.



Les Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat

Conservateur : A pouvoir



CONNAÎTRE

En 2023 il n'y a pas eu de suivi scientifique sur le site. Les observations réalisées ponctuellement sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

L'année 2023 voit se concrétiser l'acquisition de parcelles prévues dans le projet d'extension foncière, à hauteur d'environ 5 ha. Ce site reste l'un des plus dynamiques du Loiret en acquisitions foncières.



GÉRER

L'ensemble des parcelles a été entretenu par une fauche tardive dans le cadre de partenariats « gagnant/gagnant » avec des agriculteurs locaux. Ces partenariats sont essentiels à la gestion écologique du site. Ces opérations se sont déroulées conformément aux attentes du Conservatoire (fauche tardive, centrifuge avec bandes de repli, exportation rapide des balles...).



VALORISER

Découverte libre :

La sensibilité écologique ne permet pas une ouverture du site en visite libre. Ce dernier peut être longé par le chemin communal de la Petite Croix reliant le bourg à la RD 60. Chaque année de nombreux habitants de Saint-Martin-d'Abbat empruntent ainsi le chemin pour découvrir la floraison des orchidées.

En partenariat avec l'association Saint-Martin-d'Abbat Demain, le site est également doté d'un abri en forme de boîte aux lettres personnalisée : la BAL'Varinnes.

Animations publiques : 28 personnes

Une animation intitulée « A la découverte des reines des Varinnes » a conduit 13 personnes à la rencontre de l'extraordinaire floraison des orchidées du site le 27 mai.

Une animation à destination des salariés d'ANTARTIC a permis à 9 personnes la découverte du site et ses orchidées le 25 mai.

Espèces Game :

Le site fait partie du réseau « Espèces Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. Sur les Varinnes, une énigme photographique permet aux promeneurs de découvrir le trésor qu'est le Damier de la Sucisse.

Information du public :

Les Varinnes figurent également sur les sites internet : Tourisme Loiret, la commune de Saint Martin d'Abbat, Ma rando à vélo, Loire Valley



L'Île à Gaston, Châtillon-sur-Loire

Conservateurs : Catherine MAILLOT et Bruno BORDEAU



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site de l'île à Gaston en 2023. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Comme chaque année, le Conservatoire a réalisé des échanges réguliers avec les services du pôle Loire (Direction départementale des territoires) et l'OFB pour la bonne réalisation des opérations de restauration hydrauliques prévues par la DDT et également les besoins de surveillance de territoires pour des questions relatives à la police de la chasse et de la nature.



GÉRER

Plusieurs opérations de régulation du sanglier ont été réalisées. Un passage d'entretien du sentier a été réalisé par le CGE.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un sentier de découverte de 3 km doté de deux passerelles. Les panneaux d'information ne sont plus correctement lisibles. Ne subsiste que celui situé au niveau du passage à gué.

Un nouveau sentier permet d'éviter de longer les parcelles agricoles en empruntant un chemin forestier. Malheureusement, il n'est que peu fréquenté à l'heure actuelle.

Animations publiques :

Une animation grand public le 2 septembre « Découvrez l'île Gaston » avec 18 personnes.

Un projet scolaire avec le collège de Châtillon sur Loire : 3 séances dont une sur le site ont permis à 59 élèves de 5^{ème} de découvrir le site et de réaliser des poster pour la restitution.

Information du public :

L'Île à Gaston est présente sur les sites : Loiret Balade, Tourisme Loiret, Cirki, IGN Rand, La commune de Châtillon sur Loire, Le petit Futé, Ma rando à vélo, Châtillon sur Loire Station verte, CDT 45, Office de tourisme Terre de Loire et Canaux.

Les Îles de Bonny, Bonny-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique en 2023 sur ce site. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site des Îles de Bonny est localisé sur la commune de Bonny-sur-Loire. Il est intégré dans un chapelet d'îles temporaires de la Loire, plus ou moins connectées aux berges : l'Île Bon située en amont sur la commune de Beaulieu et l'Île à Gaston (propriété du Conservatoire) située en aval sur la commune de Châtillon-sur-Loire. Le site est pour une superficie de 64,47 ha sur le DPF et pour 29 ha 64 en convention avec la Commune de Bonny-sur-Loire. La gestion du site est confiée au Conservatoire par le biais d'une Convention de gestion d'une durée de 15 ans signée le 26 novembre 2004.



GÉRER

Le site a accueilli le troupeau de Cédric Chapelier pour y effectuer l'entretien par pâturage. Le pâturage a été troublé par de multiples dérangements d'engins motorisés et des dégradations des équipements pastoraux.

Une découverte de la gestion et des partenariats mise en place sur le site a été réalisée pour 2 classes de BTS GPN du LEGTA des Barres.

Comme de nombreux autres, ce site a fait l'objet d'une surveillance accrue quant à la présence de sangliers. Une battue a été réalisée, sans donner lieu à des prélèvements.

Le sentier a été entretenu en deux passages par le CGE.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via un sentier de découverte de 4,5 km doté de 3 panneaux d'information, de 2 tables de lecture paysagères et d'un livret de découverte (actuellement en rupture de stock).

Animation publique :

Une animation grand public intitulée « Oiseaux et autres bestioles des îles de Bonny » a rassemblé 3 personnes le 1^{er} juillet. Deux personnes avaient annulé, un journaliste de la République du Centre était présent.

Information du public :

Le livret de découverte du site est aujourd'hui en rupture de stock. Une demande forte est faite par l'Office du Tourisme de Bonny sur Loire pour une redistribution.

Les îles de Bonny apparaissent également sur les sites : Tourisme Loiret, Loiret Balade, Cirkwi, IGN Rando, CDT 45, Spectacle, Loire à vélo, Le Petit Futé, Site de la commune de Bonny sur Loire, Loire Pays du Giennois, My Loire Valley et Valley del Loira francaia.



Rives de Saint-Firmin, Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé en 2023 sur les Rives de St-Firmin. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site des Rives de St-Firmin est situé uniquement sur le domaine public fluvial (DPF) sur la commune de St-Firmin/Loire. Le Conservatoire est autorisé à gérer ce site d'une surface de 30,15 ha dans le cadre de la convention de juxtaposition. Ce site a bénéficié d'une extension de sa surface pour faciliter la mise en œuvre du pâturage.

Le suivi des conventions agricoles en lien avec l'éleveur intégré dans Pasto'Loire est l'élément central de l'animation territoriale de ce site.



GÉRER

Le site a accueilli le troupeau de Thierry Ganem pour y effectuer l'entretien par pâturage. Ce site restera le seul pâturé par ce troupeau à l'avenir.

Comme de nombreux autres sites, ce site a fait l'objet d'une surveillance accrue quant à la présence de sangliers. Une battue a été réalisée, sans donner lieu à des prélèvements.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.



Plaine de l'Ormette, Saint-Gondon

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site de la Plaine de l'Ormette est entièrement sous convention avec la DDT. Néanmoins, une prospection foncière assidue a été menée avec la SAFER pour tenter d'acquérir des parcelles privées en saulaie arbustive mûre avec une héronnière importante. Ces parcelles en bord de Loire qui juxtaposent le site ne devraient pas nécessiter d'opérations de gestion puisqu'elles seraient en libre évolution et elles renforceraient la cohérence écologique du site. A ce jour, le propriétaire n'est pas intéressé pour une vente ou un conventionnement.

Comme chaque année. Enfin, ce site a aussi bénéficié d'échanges avec la DDT pôle Loire pour affiner les modalités de réalisation des travaux d'entretien. Ce site est suivi assidûment en amont des travaux car la forte expansion de la Renouée du Japon sur les pelouses et grèves est issue de ces mêmes travaux.

Ainsi, l'accompagnement par le Conservatoire est très pertinent pour assurer une bonne intervention de l'État sur le site.



GÉRER

Le site n'est plus pâturé, des recherches sont en cours pour trouver une nouvelle solution de gestion.

Comme de nombreux autres sites, ce site a fait l'objet d'une surveillance accrue quant à la présence de sangliers. Des battues ont été réalisées avec plusieurs prélèvements, dans le cadre de la convention DDT/GIC/Conservatoire.



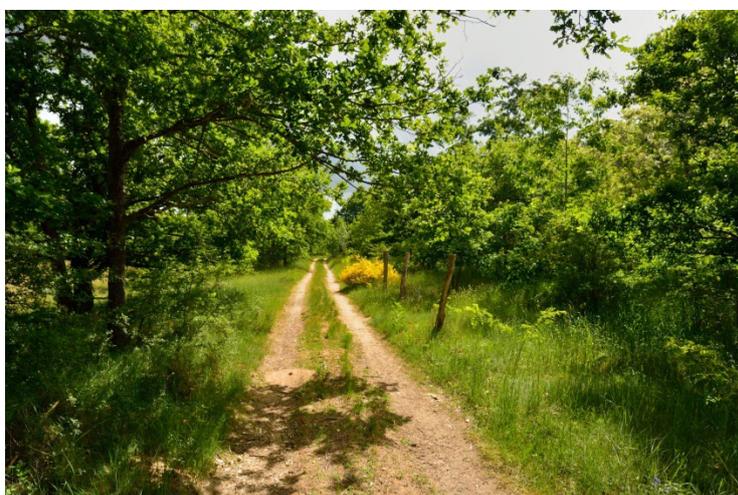
VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Animations publiques :

L'animation prévue le 30 septembre a été annulée par manque d'inscrits.



Pelouse des Lorrains, Montbouy

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2023 : 177 espèces dont 9 d'intérêt patrimonial, 7 habitats naturels dont un d'intérêt patrimonial (pelouse à Brome dressé).

Suivis écologiques à long terme des pelouses :

- **Suivi et cartographie de l'évolution de la végétation et des surfaces en pelouses calcicoles réalisés en 2022** : actualisation de la carte de végétation et évaluation de l'état de conservation des habitats. Les sécheresses et canicules ainsi que la gestion régulière du site favorisent un bon état de conservation des pelouses.

La comptabilisation de 3 espèces floristiques d'intérêt patrimonial est réalisée annuellement depuis 2016, ce qui permet d'analyser l'évolution des effectifs sur une période de 8 ans (Anémone pulsatille, Ail à tête ronde et Cardoncelle molle).

En analysant ces résultats par période de 4 ans (2016 à 2019 et 2020 à 2023) on constate une chute de 45% des effectifs d'Anémones pulsatilles (espèce septentrionale) et une augmentation importante des stations de Cardoncelles molles et d'Ails à tête ronde. Cette évolution des effectifs est due principalement aux effets du réchauffement climatique.

Analyse et rendu des résultats au dernier trimestre 2023.



PROTÉGER

Aucune opération de protection complémentaire mise en œuvre. En effet, l'emprise du site ne prévoit pas d'extension foncière.



GÉRER

Poursuite du partenariat avec le Lycée agricole des Barres : réalisation d'un chantier école de restauration et d'entretien des pelouses calcicoles le 08/01/2024 par bûcheronnage et débroussaillage des milieux. Stérage du bois de chauffage en bordure de route pour les propriétaires - *Étudiants en BTS « Gestion et protection de la Nature »*.



VALORISER

Aucune opération de valorisation mise en œuvre.



La Plage de Beauget et les Rives d'Ousson, Briare et Ousson-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé en 2023. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Les sites de la plage de Beauget et des Rives d'Ousson sont uniquement situés sur le domaine public fluvial (DPF) sur les communes de Briare et Ousson-sur-Loire. D'une surface totale de 43,33 ha, l'objectif de ces sites est une gestion par pâturage dans le cadre de Pasto'Loire. Ils sont pâturés par un troupeau appartenant à Cedric Chapelier pour entretenir un chapelet de prairies situées sur les francs-bords, le long des deux rives de la Loire situées entre Beaulieu et St-Firmin.

Ces deux sites sont caractérisés par des prairies sur sable, traversées par une annexe fluviale active remarquable pour ses frayères à brochets. Aussi, une des premières actions de restauration de ces frayères envisagées par le Conservatoire, la FDPPMA 45 et l'AELB dans le cadre de l'animation Natura 2000, a été menée dans le cadre de l'appel à projet biodiversité AELB. Par la suite, l'entretien de ses frayères est à l'étude.



GÉRER

Les opérations de pâturage sur les rives d'Ousson sont poursuivies par Cédric Chapelier dans le cadre de Pasto'Loire.

Ce site a bénéficié d'une extension de sa surface pour faciliter la mise en œuvre du pâturage.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.



Prairies humides de la Cléry, La Selle-sur-le-Bied

Conservateur : poste à pourvoir (anciennement Virginie GUINEBAULT fin 2023)



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2023 : 357 espèces dont 15 d'intérêt patrimonial, 23 habitats naturels dont 6 d'intérêt patrimonial. Aucune opération de connaissance mise en œuvre en 2022.

Aucune opération de connaissance réalisée en 2023.



PROTÉGER

Projets d'acquisition complémentaire de 24 parcelles pour 5,905 ha (3 comptes propriétaires ; sous-traitance SAFER Centre-Val de Loire). Voir carte 1 en annexe

Rétrocession des parcelles acquises par la SAFER Centre-Val de Loire en 2023 au Cen Centre-Val de Loire (2,6 ha).



GÉRER

Gestion pastorale des prairies : 1 ha

- Poursuite de la gestion pastorale des prairies en partenariat avec M. DEWULF, éleveur bovin local.
- Période de fauche : fauche des prairies le 20/06/2023.

Opérations d'entretien en régie : entretien des lisières et gestion des arbres présentant un risque de chute sur les sentiers.



VALORISER

Les animations nature : 26 participants au total

- Réalisation de 2 sorties grand public les 29/04/2023 (« Le chant des oiseaux sur la Cléry ») et 07/10/2023 (« découverte de la flore du site naturel »).

Projet de valorisation du site : participation aux ateliers de valorisation de la vallée de la Cléry organisés par la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne. (Projet de véloroute touristique). Réflexion pour une intégration des parcelles sous maîtrise du Cen Centre-Val de Loire au projet de valorisation.

Prairies humides de L'Ouane,

Amyilly, Conflans-sur-Loing, Gy-les-Nonains, Saint-Germain-des-Prés et Château-Renard

Conservatrice : Barbara STERLÉ



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2023 : 541 espèces dont 30 d'intérêt patrimonial, 23 habitats naturels dont 8 d'intérêt patrimonial.

Réalisation d'une sortie botanique par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien sur le secteur de la « Prairie d'Yonne » le 10 juin 2023, dans le cadre de l'Observatoire régional de la Biodiversité.



PROTÉGER

Relance de l'animation foncière par la SAFER Centre-Val de Loire sur l'emprise du site, pour le compte de l'EPAGE du bassin du Loing. **En 2023, acquisition complémentaire par l'EPAGE de 17,3 ha.**

En parallèle, finalisation en cours de **l'acquisition de 8,75 ha** (sous-traitance SAFER Centre-Val de Loire) sur le secteur de « La Perche » (commune de Saint-Germain-des-Prés) par le Cen Centre-Val de Loire. Relance des prospections foncières en 2023 dans l'optique d'étendre et d'améliorer la cohérence de la maîtrise du Conservatoire sur le territoire concerné. **Projets d'acquisition sur le secteur de 24,5 ha complémentaires (12,9914 ha en 2024, 11,5035 ha en 2024-2025)**



GÉRER

Gestion pastorale des prairies : 50 ha en fauche tardive

- Suivi de la gestion des prairies par fauche avec les 5 agriculteurs/éleveurs sous convention. Période de fauche : entre le 15/06/2023 et le 01/09/2023 en fonction des secteurs ;

Opérations d'entretien et de restauration sous-traitées :

Secteur Château-Renard

- Sur les secteurs de peupleraies exploités en 2021-2022 :
 - Remise en état d'un secteur de 15 ha à l'automne 2023 (évacuation des rémanents, broyage de la végétation, rognage des souches et nivellement du sol) pour une reconversion en milieux herbacés ouverts ;
 - Pose en cours de mobiliers pastoraux (2700 mètres linéaires de clôtures et de 5 portes pour la création de 3 parcs) pour un entretien ultérieur des milieux ouverts par pâturage bovin.

Libre-évolution des autres parcelles exploitées vers l'aunaie-frênaie.



- Régulation des populations de Renouée du Japon et de Sainfoin d'Espagne selon les nouvelles modalités d'intervention définies en 2021-2022. – *Sous-traitance APAGEH.*

Secteur Prairie d'Yonne

- Restauration d'1 ha de prairies par broyage de la végétation avec exportation en novembre-décembre 2023 – *Sous-traitance CIRADE Environnement.* Arrêt temporaire de l'opération du fait de conditions météorologiques défavorables, reste 2 ha en 2024.

Ensemble du site

- Effacement de nombreux embâcles suite aux forts coups de vent de début d'année. Entretien complémentaire de linéaires de haies et de lisières en novembre-décembre 2023 – *Sous-traitance APAGEH.* Repérage préalable et priorisation des linéaires d'intervention par le Cen Centre-Val de Loire ;
- Réflexion pour l'exploitation d'au moins 16 hectares de peupleraies. Réalisation envisagée par lots sur 2023, 2024 et 2028. Élaboration du cahier des charges en cours en lien avec M. BACHEVILLIER (expert forestier en sous-traitance). Projet de reconversion des parcelles exploitées en prairies ou en roselières sur environ 7 ha au global.

Gestion cynégétique :

Suivi des baux de chasse triennales en cours de validité avec les associations de chasse partenaires ;



VALORISER

Les animations nature : 9 participants

- Réalisation d'une animation grand public « L'Ouanne, une nature, des paysages » le 24/06/2023.

Animation scolaire :

Réalisation d'une animation avec le lycée professionnel de Montargis sur les zones humides des Prairies de l'Ouanne et la dynamique fluviale (intervention de l'EPAGE) pour une quarantaine d'étudiants.



Mares de Sologne, Lailly en Val

Conservateur : *Thomas Vigne*



CONNAÎTRE

Les Mares de Sologne concernent deux entités qui font l'objet d'un plan de gestion (Mares de Villenouan) et d'une notice de gestion (Mares des Gâchetières).

✓ Les mares de Villenouan

Un suivi de la reproduction du Pélobate brun a été réalisé comme chaque année. L'objectif est d'évaluer les effectifs en recherchant les adultes lors de prospections nocturnes ainsi que les indices de reproduction dans les mares où se reproduit cette espèce (adultes, têtards...). En 2023, 6 mares ont accueilli l'espèce durant sa phase de reproduction.



PROTÉGER

Un scénario d'extension foncière, par acquisition ou par conventionnement autour du site de Villenouan a été validé dans le plan de gestion. Cependant, l'absence actuellement de pélobate brun dans les mares visées par l'extension foncière ne permet pas au Cen de lancer des acquisitions ou des maitrisés d'usage. Une 1ere ORE sur le site de la hummerie est en cours de rédaction et de finalisation.



GÉRER

La deuxième phase de la tranche 2 du programme de restauration des mares a débuté en début d'année. L'entreprise Chognot a réalisé les travaux. Toutes les mares sont maintenant « pelobat-compatibles ».

Les mares suivies dans le cadre de Ligéro ont été équipées de piézomètres à relevés automatiques. Le suivi est en cours d'analyse. Un suivi a été réalisé le long de la route départementale bordant le site. Près d'une soixantaine d'amphibiens ont pu traverser sans risquer la moindre collision.

Plusieurs opérations de régulation du Ragondin et du Sanglier ont été réalisées tout au long de l'année sur le site.

L'ensemble des opérations de gestion a été effectué en relation étroite avec Loiret nature environnement (LNE), et Beauval Nature, structure animatrice du PNA Pélobate. Enfin, en application des mesures de gestion, le site s'est vu être équipé de panneaux Site naturel protégé (SNP).



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public par un chemin communal n'est pas aménagé pour une découverte libre.

Les enjeux environnementaux du site ne permettent pas une ouverture à large échelle et une divagation aux abords des mares.

Animations publiques :

L'animation « *Le secret des mares de Lailly-en-Val* » pour la découverte des amphibiens de Lailly-en-Val a réuni 5 personnes le 5 mai.

Deux animations ont également eu lieu avec deux classes de la MFR de Chaingy : ainsi 17 élèves de 1^{ère} et 15 de Terminal ont découvert le site lors de 2 soirées, notamment ses chiroptères et amphibiens. (32 élèves au total).



Vallée des Ardouzes, Dordives

Conservateur : José RESENDE VAZ



CONNAÎTRE

457 espèces dont 19 d'intérêt patrimonial, 18 unités écologiques (milieux et mosaïque de milieux naturels) dont 2 habitats à enjeu patrimonial et 3 présentant des potentialités écologiques élevées sous réserve d'une gestion appropriée. Découverte d'une station d'Épiaire annuelle (*Stachys annua* ; espèce ZNIEFF des pelouses calcicoles) sur le haut de la carrière, dans les secteurs étrepés par les élèves du Lycée agricole du Chesnoy en 2022-2023.

Projet en cours du suivi de la qualité des eaux des Ardouzes, dans le cadre de projets tutorés en partenariat avec le LEGTA des Barres.

Inventaire complémentaire de la faune invertébrée en partenariat avec la Société des Amis du Muséum d'Orléans, le 01/07/2023.



GÉRER

Gestion pastorale des prairies : 2,5 ha

- Conventonnement avec M. CHARTROU, éleveur bovin sur Dordives, pour la fauche et la mise en pâturage des prairies de fond de vallée. Prêt à usage gratuit sur 5 ans (2020-2025) ;
- **Périodes** : fauche de la prairie en rive gauche du ru le 20/06/2023 (fauche avancée du fait des conditions climatiques sèches du printemps 2022). Mise en pâturage de 4 génisses sur la prairie en rive droite, du 14/05/2023 au 10/12/2023. Création de deux parcs mobiles pour la mise en place d'un pâturage tournant (démarrage par les secteurs les plus humides) ;
- Rencontre avec M. Florian FANTASIE, entrepreneur en écopâturage, pour la mise en œuvre d'un pâturage ovin sur les pelouses en période de remisage du troupeau à partir de 2024.

Opérations pluriannuelles sous-traitées :

- Poursuite du programme quadriennal de restauration des pelouses sèches sur le haut de carrière : entretien des secteurs restaurés en 2021 par débroussaillage avec export (3 passages en saison de végétation), restauration complémentaire de 0,3 ha de pelouses par bûcheronnage et débroussaillage en novembre 2022. – *Sous-traitance APAGEH.*

Partenariat avec le lycée agricole du Chesnoy : réalisation d'un chantier école en mars 2023 sur la carrière des Ardouzes :

- Restauration de pelouses sèches pionnières par la création de placettes d'étrepage (décapage du sol) ;
- Régulation de la population de *Buddleja* (Arbre à papillon) par arrachage manuel, afin de limiter son expansion.

Opérations d'entretien en régie :

- Gestion des lisières et des haies.

Gestion cynégétique : concertation avec l'association de chasse locale pour la régulation du sanglier.



VALORISER

Les animations nature : 6 participants

Réalisation d'une sortie grand public « Plantes et histoires de plantes sur les Ardouzes » le 17/09/2023, à la découverte du patrimoine naturel et culturel du site et de ses environs et en partenariat avec le Château de Mez-le-Maréchal.

Pose de mobilier : Pose de panneaux « Site Naturel Préservé » aux principaux accès du site, pour informer le public sur la réglementation en vigueur.



Marais de Bouville et de Gendry, Estouy

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a eu aucun suivi écologique sur le site en 2023



PROTÉGER

Le Syndicat mixte de l'Œuf, de la Rimarde et de l'Essonne (SMORE) s'est porté acquéreur des parcelles sous-tendant le marais de Bouville en 2021. Le projet de bail emphytéotique de 34 ans initialement envisagé entre le SMORE et le Cen Centre-Val de Loire a été remplacé par une convention de gestion de 10 ans. Cette dernière a été signée en 2022 et légitime l'intervention du Conservatoire sur le site.

Les démarches d'acquisition de la zone humide de Gendry par le SMORE sont toujours en cours de négociation.



GÉRER

Aucune opération de gestion n'a été mise en œuvre par le Conservatoire en 2023



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre.

Animations publiques :

Aucune animation n'a été réalisée en 2023.



Vallées de Solvins, Bondaroy/Dadonville/Estouy

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2023 : 284 espèces dont 9 d'intérêt patrimonial, 20 habitats naturels dont 3 d'intérêt patrimonial.

Mise en œuvre de 2 suivis scientifiques : élaboration et finalisation d'états initiaux de référence des écosystèmes ouverts (roselières, magnocariçaies) en amont de la réalisation des opérations de restauration :

- Suivi de l'état de conservation et de la fonctionnalité des milieux humides ouverts basé sur les protocoles de la boîte à outils LigéO (fertilité et humidité des sols). Réalisation du suivi en juin 2022 ;
- Suivi des oiseaux nicheurs associés aux zones humides (méthode de comptage IPA : Indices ponctuelles d'abondance). Réalisation du suivi en avril-juin 2022.

Le bilan de ces suivis a été réalisé en 2023. C'est un état initial, il faut donc attendre un second passage sur le site dans 4 à 5 ans pour analyser l'évolution des habitats et des espèces.



GÉRER

Opérations de restauration et d'entretien sous-traitées :

Report des opérations envisagées en 2023 à 2024, en raison des délais de validation des subventions associées.

Groupes de travail techniques : échanges réguliers avec le SMORE dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de restauration réalisées

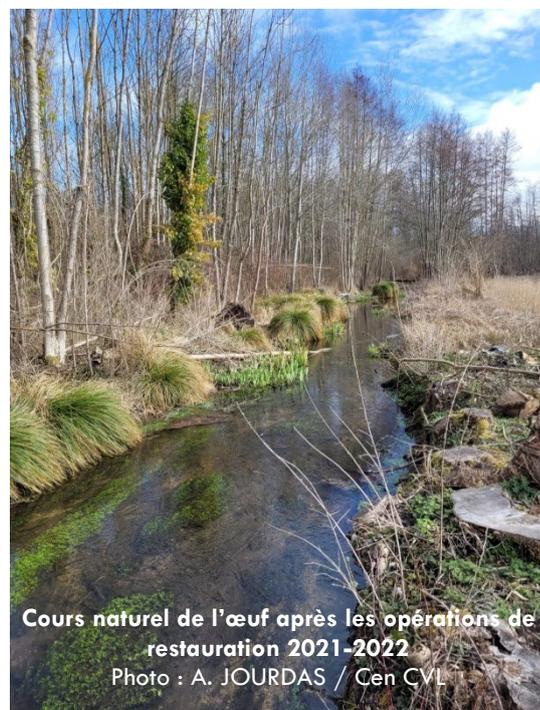


VALORISER

Les animations nature : 7 participants

Réalisation d'une animation grand public le 16/09/2023
« Découverte du Marais des Solvins ».

Pose de mobilier : pose de panneaux « Site naturel préservé » aux accès stratégiques de l'espace naturel, afin de renseigner le public sur le caractère protégé du site



Cours naturel de l'œuf après les opérations de restauration 2021-2022
Photo : A. JOURDAS / Gen CVL

Vallée de la Noue chaude, Estouy

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

La rédaction et la validation de la notice ont été réalisées en 2023.

Un inventaire entomologique organisé par la So.Mos le 06 mai a permis de compléter l'inventaire des invertébrés. La diversité des habitats liés aux arbres plus ou moins en décomposition permet à une faune saproxylique de se développer. C'est le cas notamment des syrphes (diptères) dont la diversité est importante (18 espèces). Il faut noter la présence de quelques espèces peu communes. Le maintien du site en état, en laissant se décomposer les arbres qui tombent à terre est la gestion la plus adaptée à la conservation de ces espèces.



La vallée de la Noue chaude



PROTÉGER

Plusieurs projets d'acquisition et de maîtrise d'usage sont en cours de finalisation avec 5 propriétaires pour environ 0,9364 ha. L'animation foncière a été relancée en 2022 pour une meilleure cohérence de la gestion Conservatoire sur le territoire. Deux projets d'acquisition complémentaires ont émergé pour une surface totale de 0,2964 ha.



GÉRER

Aucune opération n'a été menée sur le site à l'heure actuelle dans l'attente de l'élaboration de la notice de gestion.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre.

En revanche, il est longé sur sa partie nord par un chemin communal de petite randonnée.

Animations publiques : Aucune animation n'a été réalisée à l'heure actuelle.



Marais de Maison rouge, Le Malesherbois

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique en 2023 sur ce site.



PROTÉGER

Des projets de maîtrise d'usage au travers de la signature de contrats d'obligations réelles environnementales de 34 ans ont été finalisés avec 3 propriétaires pour environ 10,54 ha. Les surfaces ainsi maîtrisées concentrent les enjeux de préservation du site.



GÉRER

Aucune opération n'a été menée sur le site à l'heure actuelle dans l'attente de la finalisation du plan de gestion et des projets de maîtrise d'usage.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre. En revanche, il est longé sur sa partie ouest par un chemin communal.

Animations publiques : Aucune animation n'a été réalisée.



Pelouses du Malesherbois, Le Malesherbois

Conservateur : à pourvoir

Ce site regroupe la pelouse du Ponteau et la pelouse du Bas de la Meule.



CONNAÎTRE

Le plan de gestion des pelouses du Malesherbois a été validé par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration.



GÉRER

Aucune action de gestion n'a été réalisée en 2023.



VALORISER

Le site du Ponteau est fréquenté librement par le public. Aucune animation nature n'a été organisée sur ces sites



Actions transversales ou hors sites

Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMAQ) « Vallée de l'Essonne dans le Loiret »

L'étude d'identification des zones humides remarquables de la vallée de l'Essonne dans le Loiret, réalisée en 2017-2018 dans le cadre du CTMAQ, a permis de mettre en évidence les secteurs à fort enjeu écologique. Une animation foncière est réalisée depuis 2018 pour préserver les secteurs identifiés, par la mise en place d'une maîtrise et d'une gestion Conservatoire.

Certaines démarches de maîtrise engagées avec plusieurs propriétaires et partenaires en 2020-2021 sont toujours en cours en 2023 :

→ Acquisition foncière par le SMORE de 5,424 ha de roselières et d'aulnaies marécageuses sur le site de l'APPB « Marais d'Orville et de Dimancheville » (commune de Dimancheville). Les parcelles ont été acquises en 2022 par le SMORE et seront déléguées en gestion au Cen Centre-Val de Loire par convention de gestion de 10 ans une fois la réalisation de la notice de gestion engagée (2024) ;

Acquisition foncière lancée en 2023 dans la vallée de la noue chaude pour une acquisition de 3 parcelles.

→ Maîtrise d'usage par le Cen Centre-Val de Loire de parcelles de pelouses calcicoles et sablo-calcicoles appartenant à la commune nouvelle du Malesherbois (2,1739 ha). Deux sites sont concernés : le site de la Vallée Ponteau (Malesherbes) et celui du Bas de la Meule (Nangeville). Le site de la Vallée Ponteau abrite notamment l'unique population moderne de Botryche lunaire de la région Centre-Val de Loire, découverte en 2021. Le plan de gestion des deux sites est en cours d'élaboration et a été finalisé en 2023.

Le Conservatoire apporte son appui technique au Conseil départemental du Loiret dans le cadre de la création d'un espace naturel sensible sur la commune de la Neuville-sur-Essonne (Pelouse et fond de vallée sur le secteur de Petiton). Les parcelles sous-tendant le site sont en cours d'acquisition par le CD45 (finalisation 1^{er} semestre 2023). Une réunion multipartenariale sera ensuite programmée pour réfléchir à une gestion concertée du site intégrant le Cen Centre-Val de Loire en 2025.

Le Conservatoire a également apporté son expertise technique au SMORE dans le cadre de la réalisation de ses missions : réalisation d'animations grand public dans le cadre de la labellisation du Moulin de la Porte en Espace naturel sensible, participation à un groupe de travail relatif à la préservation de l'Écrevisse à pattes blanches sur le bassin versant de l'Essonne, participation au Copil du CTEC Vallée de l'Essonne amont. Le SMORE apporte en échange un appui technique, politique et local au Conservatoire. Il participe également à la restauration des sites sous maîtrise d'usage du Conservatoire (Vallées de Solvins en 2021-2022). Une expertise similaire est apportée au Syndicat intercommunal d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau (SIARCE) dans le cadre de la préservation des zones humides de la commune nouvelle du Malesherbois. Cette collectivité bénéficie également d'un appui technique du Cen Centre-Val de Loire dans le cadre de mesures ERC.

Une animation foncière sera relancée en 2024 sur les secteurs d'extension foncière des sites bénéficiant d'une maîtrise du Conservatoire, ainsi que sur les autres secteurs d'intervention prioritaire définis dans le cadre de l'étude de prospection foncière réalisée en 2017-2018. Certains secteurs de pelouses calcicoles à fort enjeu écologique seront également concernés (pelouses sur les communes de Grangermont et du Malesherbois notamment).

Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMAQ) « Zones humides du Gâtinais »

Le Cén Centre-Val de Loire AVAIT démarré en 2021 une étude de prospective foncière sur les bassins de l’Huillard et du Fusain. Cette étude vise à identifier, par un diagnostic écologique global, les zones humides à enjeu patrimonial sur les territoires concernés. L’étude a été finalisée en fin 2022, début 2023, intégrant une définition et une hiérarchisation des différents secteurs d’intervention possibles du Conservatoire. Ces éléments permettront la mise en place d’une stratégie d’animation foncière multipartenariale sur les territoires concernés (Établissement public de gestion et d’aménagement des eaux du bassin du Loing, la Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques, collectivités territoriales et associations naturalistes locales). Un comité de pilotage est envisagé pour présenter les résultats et les perspectives de l’étude aux principaux partenaires techniques et financiers concernés.

Une démarche de maîtrise d’usage pour la gestion des pelouses calcicoles du Domaine des Barres par le Conservatoire en lien avec l’Office National des Forêts est en cours. Elle pourrait prendre la forme d’une convention tripartite entre l’ONF, l’État et le Conservatoire.

Le Conservatoire contribue aussi à l’élaboration des PLU/PLUi des collectivités territoriales, sur la thématique Environnement.

Natura 2000 sur la Loire dans le Loiret



La mission concerne la mise en œuvre des Documents d'objectifs des sites Natura 2000 (N2000) de la vallée de la Loire sur le département du Loiret.

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire	ZSC	7186 ha
Vallées de la Loire du Loiret (FR2410017)	ZPS	7530 ha

Les sites de la vallée de la Loire du Loiret traversent l'intégralité du département d'est en ouest sur environ 150 km et une bande de 500 m de large en moyenne. Leurs surfaces sont supérieures à 7 500 ha (La ZSC et la ZPS sont en grande partie superposées). Le Conservatoire est animateur de ces sites depuis 2006.

Depuis 2023, l'animation N2000 est passée sous la compétence des régions.

Le projet agro-environnemental pour les MAEC

En 2023 de nouvelles mesures ont été proposées aux agriculteurs. Pour le Loiret, 9 agriculteurs ont bénéficié de la MAEC.

Encadrement technique des travaux pour les contrats Natura 2000 (et des travaux d'entretien du DPF pour les sites Loire)

Comme chaque année, le GIC Loire, association permissionnaire du DPF a souhaité réaliser des travaux d'ouverture d'annexes de Loire. Ainsi, les diagnostics écologiques et des études d'incidences ont systématiquement été réalisés sur les zones de travaux qui seront ensuite financés par le GIC Loire et encadrés par le Cen Centre Val de Loire.

Le Conservatoire a également développé un partenariat avec la FDPPMA 45 et certaines APPMA ligériennes pour de la restauration et de l'entretien de frayères à Brochets. La FDPPMA avait réalisé un inventaire des frayères productives. Ces structures souhaitent disposer de conseil, d'expertise et d'encadrement sur la prescription des travaux et leur encadrement sur l'axe Loire. Le financement des opérations mécaniques sera assuré par les APPMA et la FDPPMA 45.

Aussi, après un diagnostic poussé entre le Conservatoire et la FDPPMA sur ces frayères, nous avons réfléchi sur la coordination d'opérations de restaurations de frayères, tout en maintenant la fonctionnalité des zones humides de bord de Loire en intégrant la problématique trame bleue et Natura 2000.

Veille sur les projets susceptibles d'avoir une incidence sur le site : sollicitation des services de l'État et des porteurs de projets

Des avis techniques pour les études d'incidences simplifiées ont été donnés à la demande de la DDT Pôle Loire

Connaissance et participation à la mise en œuvre des différentes politiques publiques

Divers plans ou programmes d'aménagement du territoire ou de valorisation peuvent conduire les initiateurs de projets ligériens à prendre en considération les enjeux des sites Natura 2000. Dans ce contexte, une information à destination des initiateurs de projets a été mise en place.

Le Cen a participé aux réunions de présentation du programme des travaux de la DDT Pôle Loire ainsi que des visites de terrain avant travaux.

Animation territoriale axée sur le développement de Pasto'Loire

Pour rappel, ce programme est multi partenarial est englobe les partenaires suivants :

- L'État par l'intermédiaire de la DREAL Centre – Val de Loire.
- L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
- L'Union européenne par le Fonds européen agricole pour le développement rural.
- La Direction Départementale des Territoires – service Environnement et le Pôle Loire dans le cadre de la gestion du domaine public fluvial (DPF). Le pôle Loire de la DDT est chargé de l'élaboration des autorisations d'occupation temporaire, des conventions de superposition d'affectation et des avis pour l'autorisation de manifestations sur le DPF.
- Le Conseil régional Centre-Val de Loire – Service environnement.
- Le Conseil départemental du Loiret – Direction de l'environnement et de la mobilité – Nature.
- La communauté de communes Val d'Or et Forêt.
- l'Ensemble des communes ligériennes concernées par le pâturage.
- Les Conservatoires d'espaces naturels du Loir-et-Cher, des Pays de la Loire, de l'Allier et de Bourgogne – Franche-Comté.

Des orientations et missions proposées par un Comité de pilotage

Dans le cadre de l'organisation du projet, un Comité de pilotage a été créé pour suivre et valider les différentes étapes du projet. Il regroupe les partenaires techniques, financiers et politiques du projet et a pour vocation :

- De permettre aux différents acteurs de s'approprier et de statuer sur l'état d'avancement des différentes phases du projet présenté par le maître d'œuvre.
- De développer une concertation durable afin de pérenniser le projet sur les plans agricole, technique, et financier en respectant les objectifs de préservation des habitats naturels, de la faune et de la flore.
- De valider les décisions politiques en matière de développement du pâturage sur les bords de Loire.

Cette année, le comité de pilotage a été substitué par des comités techniques avec le Conservatoire, les chambres d'agriculture, la DREAL et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ceci pour être en mesure de proposer des informations définitives sur l'état d'avancement de la nouvelle PAC.

Des actions et des activités coordonnées par un Comité technique

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et la Chambre d'agriculture du Loiret se réunissent chaque trimestre lors de comités techniques MAEC et Pasto'Loire. Ces comités ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre et d'assurer la coordination des actions opérationnelles. Les finalités sont doubles : 1) valider des décisions techniques en fonction de l'avancée du projet et 2) informer les partenaires techniques et financiers sur le projet et les perspectives d'extension du pâturage en bord de Loire.

Des groupes de travail de la Chambre d'agriculture et du Conservatoire d'espaces naturels ont également eu lieu pour échanger sur le dépôt de PAEC 2021 et les perspectives de la nouvelle PAC.

Des actions de coordination et de concertation avec les autres conservatoires Ligériens

Notre analyse sur l'évolution de la démarche Pasto'Loire, notamment à travers le PAEC, montre que les MAEC ne permettent pas nécessairement d'assurer des changements de pratiques souhaitées à la juste échelle par rapport aux attentes ou d'enclencher les germes d'un changement durable. Dans bien des cas, des changements plus structurels sembleraient nécessaires aussi bien pour assurer une efficacité environnementale qu'une pérennité territoriale.

Ces changements à opérer, ne peuvent être gérés comme des problèmes uniquement agro-environnementaux car ils affectent assez largement l'économie et l'aménagement des territoires (besoin d'une politique volontariste sur la bio ou de soutien à la relance d'élevage ligérien).

Ainsi, le Cen Centre-Val de Loire a souhaité se rapprocher des autres Cen ligériens qui développent des opérations de pastoralisme sur la Loire comme le Cen Loir-et-Cher, le Cen Bourgogne, le Cen Allier et le Cen Pays de la Loire, pour élaborer ensemble une démarche de gestion avec des leviers autres que les MAEC, comme des leviers basés sur le développement local en s'articulant fortement aux outils fonciers, d'urbanisme et de planification publique ou les politiques de développement économique.

L'objectif est aussi de démontrer que PastoLoire est une démarche de Bassin, qui est inter-départementale, inter-régionale et inter-Conservatoire. Une dynamique « inter Cen », est maintenant lancée pour capitaliser les informations disponibles sur le pâturage réalisé chez chaque Cen, formaliser une identité...

Réunion collective de début de campagne

Sur les sites opérationnels, une réunion préalable au démarrage du pâturage a été organisée avec les éleveurs, leurs bergers, la Chambre d'agriculture et le Cen Centre-Val de Loire. Ce temps d'échange a permis de définir les attentes et les souhaits des deux parties et de discuter de la saison à venir. Pour cette 1^{ère} année de mise en place de la nouvelle PAC, ces entrevues ont été centrées sur la définition des « îlots » de surfaces éligibles aux aides PAC pour chaque éleveur. Enfin, un accompagnement systématique des éleveurs pour leur suivi « téléPAC » a été effectué.

Suivi individuel en cours de campagne

Ensuite, des visites et points réguliers ont été organisés par le Conservatoire et la Chambre d'agriculture sur chacun des sites. Ces visites régulières ont permis d'assurer le suivi technique des troupeaux et le suivi écologique des espaces conformément aux objectifs de gestion écologique attendus par le Conservatoire et mentionnés dans les plans de gestion. C'est également un échange important entre les éleveurs, les bergers et les conseillers, qui permettent d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées lors de la période de pâturage.



Localisation des zones pâturées en 2023

